

SAS 1DESIGNR  
Société par Actions Simplifiée au capital de 1000€,  
Immatriculée au RCS de Laon sous le numéro 895356418,  
Siège social : 37 avenue maréchal foch, 02000 LAON.

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En date du : 01/06/2022

Réunis au siège social de la société, les associés de la SAS 1DESIGNR, dûment convoqués selon les dispositions légales et statutaires, ont délibéré comme suit :

### 1. Liste des présents et quorum

- Présents :

Valentin ROULIER, représentant 1000 actions sur un total de 1000 actions composant le capital social.

- Représentés :

Valentin ROULIER.

- Quorum atteint : Non (selon les statuts).

Le président de séance, Roulier Valentin: Président de la SAS, constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

### 2. Ordre du jour

1. Décision de dissolution anticipée de la SAS 1DESIGNR.

2. Nomination d'un liquidateur.

3. Pouvoirs à conférer au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation.

### 3. Résolutions adoptées

1ère résolution : Décision de dissolution anticipée

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la SAS 1DESIGNR à compter du 01/06/2022. Cette décision entraîne la cessation immédiate de l'activité de la société, sauf pour les besoins de sa liquidation.

Résultat du vote :1.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## 2ème résolution : Nomination du liquidateur

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur :

- Valentin ROULIER,
- Demeurant à 38 rue de la couture 02270 montigny sur crécy,
- Né le 17/11/1999 à Laon.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Résultat du vote : 1.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## 3ème résolution : Pouvoirs pour formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au liquidateur nommé pour :

- Réaliser les actifs et apurer le passif.
- Répartir le solde de liquidation entre les associés.
- Déposer les actes et formalités nécessaires au greffe du tribunal de commerce.

Résultat du vote : 1

Résolution adoptée à l'unanimité/majorité.

## 4. Clôture de la séance

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

Fait à : LAON

Le : 01/06/2022

Pour copie conforme,  
Le Président de séance :  
ROULIER VALENTIN

